

SEJOUR RANDO PRESQU'ÎLE DE CROZON

du 24 juin au 1er juillet 2023
525 € par personne

Ce séjour de randonnée sur la presqu'île de Crozon (29) vous est proposé par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Calvados

Programme

Ce séjour est orienté sur la pratique de la randonnée pédestre. Il est ouvert exclusivement aux licenciés FFRandonnée (avec assurance).

Pour les non-licenciés, une licence peut être proposée en préalable à l'inscription auprès du CDRP du Calvados.

Il convient d'être entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour. Si les dispositions sanitaires en vigueur au moment du séjour ne permettent pas le maintien de ce dernier, il sera annulé. Prévoir des chaussures de randonnée, son linge de lit et de toilette.

Samedi 24 :

Arrivée vers 15 heures à Crozon-Morgat - Installation, puis randonnée de 6-7 km à l'anse de Morgat

Dimanche 25 :

Départ à 9 h 00 pour une randonnée de 13 km autour de la pointe de Dinan

Lundi 26 :

Départ pour une randonnée de 12 km au Cap de la Chèvre

Mardi 27 :

Départ à 9 h 00 pour une randonnée à la Pointe de Guern - 14 km

Mercredi 28 :

Départ à 9 h 00 - Randonnée du gîte à la pointe Lostmarc'h par le GR 34
15 km

Jeudi 29 :

Randonnée sur l'Ile de Sein (sous réserve de conditions météo favorables)

Vendredi 30 :

Départ à 9 h 00 pour 10 km de randonnée dans la réserve naturelle Cléguer Saint Fiacre

Samedi 1er :

Retour



L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme pour garantir le bon déroulement du séjour.

Nombre de participants : 8 au minimum, 12 au maximum (l'organisateur se réserve le droit d'annuler le séjour au plus tard le 25 mai 2023 si le nombre de participants minimum n'est pas atteint).

Coût du séjour

Le coût du séjour est fixé à 525 € par personne (hors assurances facultatives), en pension complète (repas traiteur) en chambre de 2 personnes (twin) dans un gîte à Morgat.

Ce prix comprend :

- le voyage aller-retour Caen/Morgat en minibus
- la pension complète (8 jours / 7 nuits) du dîner du 24 juin au pique-nique du 1er juillet - Repas traiteur
- les déplacements en minibus vers les lieux de randonnée
- l'encadrement des randonnées
- les taxes de séjour
- les visites

Ne sont pas compris :

- les assurances facultatives (*nous attirons votre attention sur l'intérêt de l'assurance annulation*)
- les draps et le linge de toilette
- d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant dans la limite des places disponibles (12 max.) et jusqu'au 24 mai 2023.

Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque d'acompte de 175 €.

Paielements

Acompte de 175 € à l'inscription.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 24 mai 2023.

Chèques vacances acceptés.

Tous ces règlements doivent être fait à l'ordre du CDRP du Calvados.

Conditions d'annulation de l'inscription

Annulation faite avant le 23 avril 2023 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30€ par dossier d'inscription.

Annulation entre le 24 avril et le 23 mai 2023 : retenue de 50% du montant total du séjour.

Annulation à partir du 24 mai 2023 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DOSSIER A COMPLETER ET A ENVOYER AU CDRP 14 POUR L'INSCRIPTION :

- **Bulletin d'inscription** : un bulletin par personne (si vous souhaitez partager votre chambre avec une autre personne, merci de préciser le nom de la personne concernée sur le bulletin d'inscription).

- **Bulletin de souscription à l'assurance** : Joindre obligatoirement ce bulletin renseigné, même si aucune assurance n'a été souscrite (nous vous conseillons vivement de souscrire à l'assurance annulation)

- **Chèque d'acompte** : de 175 € à l'ordre du CDRP 14

Comité départemental de la Randonnée Pédestre du Calvados www.ffrandonnee14.com

17 rue des Frères Lumière – Le Central d'Affaires 14120 Mondeville

Tél. 02 31 82 28 83 courriel : cdtp.calvados@wanadoo.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 9312Z – SIRET : 42783908900039 - Association de tourisme n° : IM 075100382